
UNE LONGUE MARCHÉ

Préface de Pierre Guillard

Le Président algérien Abdelaziz Bouteflika parle de réconciliation nationale et suggère une amnistie. C'est aux Algériens qu'il appartient d'apprécier cette proposition.

Mais, puisque je suis Français, je me demande si mes compatriotes seront couverts par ce projet d'amnistie. La question n'est point vaine. Pendant les années noires, les gouvernants de mon pays ont en effet apporté, sans rien en cacher à leurs électeurs, une « aide exceptionnelle au peuple algérien » : argent et armes sont venus conforter ceux qui avaient brisé les urnes. Nos « intellectuels », nos universitaires, nos éditorialistes se sont mués d'un seul élan en un clergé féroce. À la face de l'Europe et du monde, ils ont passionnément prêché que l'écrasement du suffrage universel était la nouvelle frontière de la démocratie. Jour après jour, en brèves colonnes ou longs colloques, ils ont traité ceux qui s'opposaient à la loi du plus fort d'analphabètes ou de fanatiques. L'insulte coloniale retrouvait sa vigueur intacte, le mépris haineux de l'islam fut notre préparation collective au XXI^e siècle. S'il advenait qu'un improbable jour une cour algérienne demande la comparution de nos princes d'opinion ou anciens ministres pour crimes de guerre, nous refuserions certes hautainement toute extradition. Mais nous n'aurions pourtant hélas, en termes de droit comme au regard des faits, rien de sérieux à lui opposer.

« Nous ne pouvons oublier »

Si le bourreau souvent n'aperçoit pas son crime ou l'escamote dans les limbes de l'amnésie, la victime toujours demande justice. Pour célébrer la mémoire des victimes des massacres de Sétif et Guelma, soixante ans après leur martyre du 8 mai 1945, le Président algérien a signé un texte qui stigmatisait la violence coloniale. D'un doigt accusateur, il a désigné les « commandos de la mort », les « fous de la honte ». Il a dit : « Nous ne pouvons oublier ».

À nombre d'oreilles françaises, ces mots vigoureux venus d'outre-Méditerranée parurent fort importuns. N'avons-nous pas en effet, nous Français, décidé de poser notre propre réconciliation nationale sur le socle de l'oubli ? De façon parfaitement unilatérale, nous nous sommes auto-amnistiés. Le 23 février 2005, quelques semaines avant l'intervention

d'Abdelaziz Bouteflika, nous avons même édicté une loi *ad hoc*. Elle précise en son article 4 : « Les programmes scolaires reconnaissent le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit. »

La « place éminente » est pour les harkis, pas pour les combattants de la Libération nationale. Quant au « rôle positif », n'est-il pas bien douteux ? Notre effrayante violence se couvrit après coup d'une excuse « civilisatrice », l'arrimage de la terre algérienne au progrès technique à l'occidentale. Ce dernier se fût aussi bien réalisé sans notre effraction, par les voies convaincantes du commerce. Le vrai but du débarquement de 1830 fut déjà... notre réconciliation nationale ! Notre gouvernement d'alors, chahuté par l'opinion publique, s'offrit de cimenter le lien social fragilisé avec le sang de victimes sacrificielles musulmanes. Cette ruse de fer et de feu fut trop tardive pour permettre à ce gouvernement-là de durer, mais elle servit éminemment tous ses suivants, y compris ceux d'aujourd'hui.

On voit bien, autour de cet aveuglement que les Français depuis près de deux siècles entretiennent pour leur confort, que la réconciliation qu'ils s'offrent est d'abord couverture du crime et sommeil de la conscience.

Le vrai universel

Les relations internationales se tissent sur des rapports de forces. Pour l'heure, il est douteux que les Français secouent beaucoup leur torpeur quant aux sources de sang de leur puissance. Mais les relations entre humains d'une même communauté peuvent difficilement n'être qu'oppression des uns par les autres. Il faut bien que la confiance vienne, comme une sève nourricière, irriguer une société pour que celle-ci soit tonique. En Algérie, cette confiance a été mise à mal et grandes furent les souffrances. Pour qu'elle renaisse et se fortifie, ne faut-il pas aussi que la vérité se fraie passage ?

L'universel existe dans l'humain. Il n'est pas cette somme des valeurs occidentales, y compris des plus mensongères ou des plus rabougries, qui devrait s'imposer sans débat à une planète ébahie, comme le prétendent les faiseurs

d'opinion de mon pays. Mais, de façon universelle, les hommes reconnaissent que la victime d'une injustice a le droit de parler, que les faits dont elle a pâti doivent être établis chaque fois que faire se peut, que la vérité a le droit d'insister pour se faire jour. Il n'est jamais de deuil vraiment accompli avant que la parole qui porte la douleur n'ait pu se faire entendre.

Le temps pour comprendre

Les Algériennes et les Algériens abordent une étape bien difficile, puisque après tant de fureur il leur faudra pouvoir se parler sans trop se cacher la vérité ni non plus trop raviver les plaies ouvertes.

Mais je crois que, à côté des vœux de vérité que forment toutes les victimes de la guerre, une autre vérité, politique, insiste calmement pour obtenir l'audience de tous.

Le 11 janvier 1992 au soir, quand la télévision algérienne fit savoir qu'avait été décidée la *fitna*, quand l'énormité de l'injustice et la promesse du cataclysme ont brusquement exhibé leurs masques hideux, je sus que ce beau pays, immanquablement, retrouverait son unité le jour où, de façon ferme et unanime, il prononcerait la

condamnation de cette funeste journée. Jusqu'à ce jour, l'Algérie est toute entière comme le pèlerin d'une longue marche. Jusqu'à cette heure, se déploie peu à peu, tortueusement mais sûrement, le temps pour comprendre.

La citoyenneté, dont les formations qui avaient gagné les élections de décembre 1991 relevaient le pari, était une idée si moderne et si forte qu'elle ne pouvait naître toute armée comme Athéna de la cuisse de Jupiter. Le droit des gens, fermement articulé à l'islam, dont l'affirmation soudait trois ans plus tard le Contrat de Rome, était une proposition trop neuve pour s'imposer d'emblée.

L'histoire est cruelle pour qui en veut précipiter le cours, mais elle donne toujours à voir le neuf dont elle est grosse. La suggestion de l'émir Abd el-Kader de fonder un État algérien n'eut d'abord point de suite heureuse. Mais en 1962, les descendants de ses soldats n'ont-ils pas enfin gagné le vieux pari ? Les martyrs ne tombent pas pour rien. Ils tombent pour que leurs descendants connaissent un respect bafoué de leur vivant. Les malheurs si vastes qui ont frappé l'Algérie ne peuvent s'entendre qu'à l'aune du désir qui la parcourt, d'incarner devant le concert des peuples la figure de la dignité.